

La communication du rendement de l'élève

Directives visant une
communication efficace
entre enseignante ou
enseignant, parent
et élève



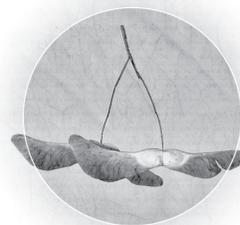
2010

Table des matières

PARTIE 1 : Importance d'une communication efficace entre enseignante ou enseignant, parent et élève	2
Introduction	2
Engager une communication soutenue	3
Une communication équitable et inclusive	4
PARTIE 2 : Les bulletins scolaires de l'élémentaire et du secondaire	5
Les commentaires portant sur le rendement par rapport aux attentes du curriculum	6
Les commentaires portant sur le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail	6
Des critères pour rendre les commentaires du bulletin scolaire efficaces	6
Des exemples de commentaires du bulletin scolaire	8
<i>Points forts</i>	8
<i>Prochaines étapes pour s'améliorer</i>	11
Autres considérations :	13
<i>L'élève ayant des besoins particuliers</i>	13
<i>Le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) et le programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA)</i>	15
<i>Le rendement inférieur au niveau 1</i>	15
<i>L'insuffisance de preuves</i>	16
L'importance de la planification avant de rédiger des commentaires du bulletin scolaire	16
Bibliographie	17

Partie 1

Importance d'une communication efficace entre enseignante ou enseignant, parent et élève



Introduction

Une communication efficace entre enseignante ou enseignant, parent et élève est essentielle à la réussite des élèves. Le présent document met donc en lumière des stratégies et des pratiques que les enseignantes et enseignants peuvent mettre à profit pour établir une communication efficace et suivie avec les élèves et leurs parents*, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation du rendement scolaire fourni.

L'information communiquée dans les bulletins scolaires constitue un élément important de la communication entre enseignante ou enseignant, parent et élève. C'est pourquoi les commentaires qui apparaissent sur les bulletins scolaires doivent être personnalisés, clairs, précis et pertinents pour bien renseigner les parents sur ce que leur enfant sait et peut faire, sur ses points forts en tant qu'apprenante ou apprenant et sur les prochaines étapes à suivre pour qu'il ou elle s'améliore. Toutefois, la communication entre enseignante ou enseignant, parent et élève ne se limite pas à ce seul élément, comme il est précisé dans la politique *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario* : « Même s'il existe trois périodes officielles pour rendre compte des progrès de l'élève, la communication avec les parents et les élèves au sujet de leur rendement doit être continue pendant toute l'année scolaire. Les écoles pourront choisir d'organiser des conférences parents/enseignante ou enseignant ou conférences parents/enseignante ou enseignant/élève, d'utiliser un portfolio illustrant le travail

* Dans le présent document, le terme *parents* désigne mère, père, tutrice ou tuteur.

de l'élève, d'organiser des conférences dirigées par l'élève, des entrevues, des appels téléphoniques, des listes de vérification ou des rapports informels. » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010a, p. 65)

Les enseignantes et enseignants sont encouragés à développer une variété de stratégies et pratiques axées sur une communication efficace avec les élèves et leurs parents. Le présent document constitue une ressource destinée aux enseignantes et enseignants pour examiner leur compréhension des commentaires des bulletins scolaires et leurs pratiques à cet égard, et pour ensuite réfléchir à l'utilisation des commentaires pour engager parents et élèves dans un dialogue soutenu qui favorise l'amélioration de l'apprentissage.

Pour amorcer ce dialogue et susciter l'engagement des élèves et de leurs parents, toutes les communications qui leur sont adressées, y compris les commentaires du bulletin scolaire, devraient :

- être formulées dans un langage clair et pertinent pour être bien compris des élèves et de leurs parents ;
- véhiculer l'information essentielle pour aider les élèves à améliorer leur apprentissage.

« Des occasions d'apprentissage, des outils et de l'appui sont fournis aux parents afin de les aider à appuyer l'apprentissage des élèves et rendre les conférences parents-enseignants-élèves fructueuses. »

(Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010b)

Engager une communication soutenue

Dans les salles de classe à travers la province, les enseignantes et enseignants utilisent avec leurs élèves une variété de pratiques d'évaluation pour améliorer leur apprentissage. Ces pratiques incluent l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation en tant qu'apprentissage et consistent, entre autres, à établir des résultats d'apprentissage précis et des critères d'évaluation clairs, à fournir aux élèves une rétroaction descriptive, à leur donner des occasions de s'autoévaluer et de se faire évaluer par leurs pairs.

Le bulletin de progrès scolaire de l'élémentaire appuie l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation en tant qu'apprentissage. Il offre aussi la possibilité :

- (1) d'établir de bonnes relations entre le personnel enseignant, les parents et les élèves;
- (2) d'impliquer les parents à titre de partenaires dans des conversations portant sur l'apprentissage et l'évaluation et sur ce qu'ils peuvent faire pour appuyer l'apprentissage de leur enfant;
- (3) d'identifier les préoccupations concernant le progrès de l'élève tôt dans l'année scolaire et d'élaborer les stratégies qui l'aideront à s'améliorer dans son apprentissage.

Sur le bulletin de progrès scolaire au palier élémentaire, la rétroaction descriptive présentée sous forme de commentaires indique aux parents si leur enfant est « sur la bonne voie » ou progresse bien.* Pour l'élève éprouvant des difficultés, ces commentaires peuvent servir d'alerte en soulignant le besoin de soutiens additionnels ou d'interventions supplémentaires.

En outre, les enseignantes et enseignants ont recours à l'évaluation de l'apprentissage en tant que tel en recueillant des preuves d'apprentissage qui leur permettront de juger le niveau de satisfaction des attentes du curriculum par l'élève, mais aussi le niveau de développement de ses habiletés d'apprentissage et ses habitudes de travail. Ce jugement est ensuite communiqué à l'élève et à ses parents, tout particulièrement au moyen du bulletin scolaire de l'élémentaire ou de celui du secondaire. En plus de l'attribution d'une cote ou d'une note en pourcentage pour synthétiser le jugement de l'enseignante ou l'enseignant sur le rendement de l'élève, les bulletins scolaires de l'élémentaire et du secondaire permettent à l'enseignante ou l'enseignant d'indiquer, par l'entremise de la rétroaction descriptive, ce que l'élève a appris, ce qu'il lui reste à apprendre et ce qu'il lui faudrait faire pour s'améliorer.

Certains élèves éprouvent des difficultés sur le plan scolaire et comportemental. Il pourrait donc s'avérer bénéfique d'entamer la communication aux parents et le développement des mécanismes de soutien avant la remise des bulletins de progrès scolaire de l'élémentaire. Par exemple, la mise à jour des plans d'enseignement individualisés (PEI) et la communication aux parents reliée à ce processus doivent avoir lieu durant les premières semaines de l'année scolaire.

Le personnel enseignant et les écoles peuvent partager ces pratiques pédagogiques avec les parents par l'entremise de bulletins d'information, du site Web de l'école ainsi que lors des séances d'information pour les parents.

Une communication équitable et inclusive

Il est important de reconnaître que, dans notre société ontarienne empreinte de diversité, la communication avec certains parents peut présenter certains défis. Il faudra peut-être recourir à des interprètes, des agentes ou agents d'établissement ou d'autres personnes ressources de la communauté afin d'aider à communiquer l'information portant sur le progrès et le rendement de l'élève. Pour les élèves des communautés des Premières nations, Métis ou Inuits, il faudra envisager de faire appel à des conseillères ou conseillers en éducation autochtone et des membres de la famille élargie.

« L'Ontario est la province du Canada qui compte la population la plus diversifiée et elle doit trouver des solutions à ces problèmes. Elle doit également répondre aux besoins d'une société qui évolue rapidement et qui devient de plus en plus complexe – et voir à adapter ses politiques à mesure qu'évoluent les besoins sociaux. »

(Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2009b, p. 9)

* Dans le cas où l'élève a plus d'une enseignante ou enseignant, le personnel enseignant pourrait collaborer dans la rédaction des commentaires afin de fournir un profil holistique du progrès de l'élève.

PARTIE 2 Les bulletins scolaires de l'élémentaire et du secondaire

« ... Nous devons reconnaître que ce n'est pas la faute des parents s'ils ne comprennent pas l'information sur les bulletins scolaires. En tant que communicateurs, nous devons nous assurer que notre message est clair et compréhensible pour l'auditoire visé. C'est le défi au niveau de la communication qui accompagne un bulletin scolaire dont les fondements sont des normes. »

(Guskey et Bailey, 2010, p. 122, traduction libre)



Les bulletins scolaires sont conçus pour que les enseignantes et enseignants puissent fournir une rétroaction sous forme de commentaires sur les « points forts » de l'élève et sur les « prochaines étapes pour s'améliorer » en ce qui a trait à la satisfaction des attentes du curriculum – y compris les deux attentes génériques portant sur l'utilisation de la langue française pour communiquer et sur l'engagement de l'élève pour la culture francophone – et au développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail.

Le bulletin scolaire de l'élémentaire comprend deux sections distinctes, l'une pour les commentaires portant sur le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail et l'autre pour les commentaires sur le rendement fourni par rapport aux attentes du curriculum. Le bulletin scolaire du secondaire ne prévoit qu'une section pour les commentaires, dans laquelle l'enseignante ou l'enseignant peut inscrire ses commentaires portant à la fois sur le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail et sur le rendement de l'élève par rapport aux attentes du curriculum. Même si les directives présentées dans cette partie s'appliquent souvent à la rédaction de commentaires portant sur ces deux aspects, les commentaires sont normalement distincts, comme le sont d'ailleurs l'évaluation du rendement de l'élève par rapport aux attentes du curriculum et l'évaluation du développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail.

Les commentaires portant sur le rendement par rapport aux attentes du curriculum

Il est essentiel que les commentaires, la cote ou la note en pourcentage associés à un cours ou à une matière et inscrits sur le bulletin scolaire communiquent un message clair et cohérent sur le rendement de l'élève par rapport aux attentes du curriculum, y compris les deux attentes génériques. La cote ou la note en pourcentage devrait refléter la tendance générale constatée dans le rendement de l'élève tout en portant une attention particulière aux plus récentes preuves d'apprentissage. Les commentaires devraient exprimer des réflexions claires, pertinentes et personnalisées sur l'élève en tant qu'apprenante ou apprenant dans le cours ou la matière en question.

Les commentaires portant sur le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail

Faire croître le succès souligne l'importance de sept habiletés d'apprentissage et habitudes de travail – l'utilisation du français oral, la fiabilité, le sens de l'organisation, l'autonomie, l'esprit de collaboration, le sens de l'initiative et l'autorégulation. L'enseignante ou l'enseignant rend compte du développement de ces habiletés et habitudes chez l'élève en inscrivant la cote correspondant à « excellent » ou à « très bien » ou à « satisfaisant » ou à « amélioration nécessaire ». Les commentaires de l'enseignante ou l'enseignant devraient correspondre à la cote inscrite de façon à communiquer un message clair et cohérent sur le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail de l'élève. En vue de la rédaction des commentaires sur les points forts de l'élève et les prochaines étapes que l'élève serait amené à suivre pour s'améliorer, l'enseignante ou l'enseignant pourrait considérer des façons d'appuyer le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail de l'élève et de recueillir les preuves de ce développement.

Des critères pour rendre les commentaires du bulletin scolaire efficaces

Les commentaires qui figurent sur le bulletin scolaire devraient donner aux élèves et à leurs parents une rétroaction *personnalisée, claire, précise et pertinente*.

- Les commentaires efficaces portent sur :
 - des aspects particuliers en lien avec les connaissances, les habiletés et les autres critères ciblés dans le curriculum ou en lien avec les habiletés d'apprentissage et les habitudes de travail de l'élève, aspects qui sont les plus parlants sur le rendement de l'élève durant la période couverte par le bulletin scolaire;
 - les points forts majeurs que l'élève a déjà démontrés et devrait continuer à démontrer;

- les prochaines étapes clés pour permettre à l'élève de s'améliorer et qui :
 - ciblent les besoins les plus pressants de l'élève en matière d'apprentissage;
 - sont concrètes pour l'élève;
 - fournissent des suggestions précises portant sur les mesures que les parents peuvent prendre pour appuyer l'apprentissage de leur enfant ou le développement de ses habiletés d'apprentissage et ses habitudes de travail.
- Les commentaires efficaces sont personnalisés – c'est-à-dire qu'ils se rapportent à l'élève en particulier – et, dans la mesure du possible et lorsqu'il est approprié, parlent des choses suivantes :
 - des preuves précises – sur l'apprentissage ou sur le développement d'habiletés d'apprentissage telles que l'utilisation du français oral – recueillies par l'entremise de conversations, d'observations et de productions de l'élève;
 - des intérêts de l'élève, de ses préférences en matière d'apprentissage et de son niveau de préparation.
- Les commentaires efficaces sont écrits de façon claire dans un langage simple et utilisent :
 - un vocabulaire facilement compris par les élèves et les parents plutôt qu'une terminologie en usage dans le milieu scolaire et tirée directement des programmes-cadres du curriculum de l'Ontario*;
 - un ton positif.

Les enseignantes et enseignants utiliseront leur jugement professionnel pour décider sur quels aspects de l'apprentissage, points forts et prochaines étapes il serait important de commenter, peu importe la période couverte par le bulletin scolaire. La communication continue aux parents tout au long de l'année aurait servi à leur donner une meilleure compréhension du progrès accompli par l'élève dans divers aspects de son apprentissage. Les enseignantes et enseignants doivent être conscients du fait que, les commentaires du bulletin scolaire étant un condensé de rétroactions obtenues sur un laps de temps, ils doivent par conséquent se baser particulièrement sur les preuves les plus récentes de rendement de l'élève. De même, les enseignantes et enseignants doivent être sélectifs lorsqu'ils choisissent les preuves d'apprentissage sur lesquelles faire des commentaires, sachant qu'ils pourront élaborer sur d'autres preuves d'apprentissage et attirer l'attention sur certaines d'entre elles, si cela convient, lors de conversations avec les parents. Il convient cependant de se rappeler que des commentaires qui s'étendent trop risquent de diluer les éléments essentiels que l'élève et les parents sont censés retenir.

* Lorsqu'il s'agit de certains cours du cycle supérieur, les enseignantes et enseignants pourraient ressentir la nécessité d'inclure la terminologie associée à ces cours. Dans de tels cas, les élèves pourraient être encouragés à expliquer le sens des termes spécialisés à leurs parents et à en discuter avec eux. Une autre possibilité serait pour les enseignantes et enseignants de faire savoir aux parents qu'ils sont disponibles pour leur expliquer des termes qui leur sont étrangers.

Des exemples de commentaires du bulletin scolaire

Les tableaux qui suivent illustrent quelques lignes directrices décrites ci-dessus. Il est important de noter que lorsque les enseignantes et enseignants écrivent des commentaires ils ne peuvent pas s'attendre à couvrir toutes les attentes ou tous les autres éléments (p. ex., concepts fondamentaux, idées maîtresses, stratégies, processus) se rattachant au curriculum, ni toutes les habiletés d'apprentissage et habitudes de travail. Ils ne peuvent pas non plus s'attendre à écrire exhaustivement au sujet des sources variées de preuves d'apprentissage de l'élève.

Il est également important de noter que les exemples dans les tableaux qui suivent ne sont que ça : des exemples qui illustrent les différents aspects des lignes directrices déjà décrites. Naturellement, chaque enseignante ou enseignant utilisera ses propres formes d'expression lorsqu'il ou elle donne des précisions au sujet du rendement de l'élève et de son développement au cours de la période couverte par le bulletin scolaire.

Points forts

Rendement de l'élève lié à la satisfaction des attentes du curriculum

Les exemples qui suivent illustrent des commentaires sur les points forts de l'élève par rapport aux attentes du curriculum. Il est important de noter que les commentaires sont directement liés aux programmes-cadres (p. ex., attentes, domaines d'étude, concepts fondamentaux, idées maîtresses, processus propres à une matière, compétences et critères de la grille d'évaluation du rendement), qu'ils sont écrits dans un langage clair et qu'ils sont personnalisés avec, pour preuves d'apprentissage, des exemples précis d'activités et de productions de l'élève.

Des références aux programmes-cadres (Note: L'information comprise dans ces deux colonnes est donnée à titre d'exemple seulement et ne fera pas partie des commentaires du bulletin scolaire)		Exemples de commentaires
Attente (Musique, 8 ^e année)	<p>D1. produire, en chantant et en jouant, des compositions musicales en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.</p> <p>D2. communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres musicales en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.</p>	Alexandre joue de la trompette en utilisant la technique appropriée et en appliquant ses connaissances de la notation musicale. Il fait preuve de créativité et d'émotion dans ses interprétations. Quand il discute de musique, il présente des arguments solides et convaincants, en utilisant la bonne terminologie en français.

Concepts fondamentaux (Sciences, 10 ^e année)	Énergie : Capacité de produire une transformation telle qu'un travail, un mouvement ou de la chaleur.	Dana démontre une bonne compréhension de l'énergie, de son utilisation et de ses sources. Son intérêt pour les changements climatiques l'a amenée à produire un excellent rapport de recherche sur l'impact de l'utilisation de diverses sources d'énergie sur l'environnement.
Idées maîtresses (Sciences et technologie, 3 ^e année)	<p>A. Les forces, par un contact direct ou une interaction à distance, causent le mouvement et un changement dans le mouvement.</p> <p>B. Les forces de la nature peuvent avoir un grand impact sur nous et sur notre environnement et doivent être envisagées avec respect.</p>	Sébastien comprend bien que les objets se déplacent sous l'effet des forces (poussée ou traction), qui peuvent changer aussi la vitesse et la direction de ces déplacements. Il démontre beaucoup d'intérêt dans ses explorations et activités de découverte. Il établit facilement des liens avec les phénomènes naturels comme la vitesse et la force du vent lors d'une tempête, la force du courant d'une rivière après de fortes pluies.
Processus propre à une matière (Mathématiques, 5 ^e année)	Les quatre étapes du processus de la résolution de problème.	Yasmine est en voie de développer une approche cohérente en résolution de problème. Elle essaie des stratégies diverses pour solutionner des problèmes et utilise des modèles et du matériel de manipulation, surtout en mesure et en géométrie.
Compétences et critères de la grille d'évaluation du rendement (Études canadiennes et mondiales, 12 ^e année)	<p>Connaissance des éléments à l'étude (p. ex., faits, personnages, événements, terminologie).</p> <p>Compréhension des éléments à l'étude (p. ex., concepts, principes, théories, processus, procédures).</p> <p>Utilisation des habiletés de planification (p. ex., exploration, formulation de questions de recherche, collecte et organisation de l'information).</p> <p>Utilisation des processus de la pensée critique et de la pensée créative (p. ex., résolution de problèmes, questionnement, prise de décisions).</p>	Jean connaît et comprend bien les faits, idées et théories historiques. Dans son travail de recherche sur les causes de la Deuxième Guerre mondiale, il a démontré de solides habiletés de planification et d'organisation de l'information, une excellente maîtrise de son sujet ainsi qu'une analyse critique poussée.

Développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail

Sur le bulletin scolaire de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année, la section « Commentaires » doit être utilisée pour fournir une rétroaction à la fois sur la satisfaction des attentes et sur le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail, ce qui explique que dans la troisième rangée ci-dessous intitulée « Sens de l'organisation (Élève de 12^e année) » le commentaire est repris textuellement du tableau précédent. Cependant, la portion du commentaire se rapportant directement aux habiletés d'apprentissage et aux habitudes de travail est indiquée en caractères gras.

Habiletés d'apprentissage et habitudes de travail	Exemples de commentaires
Utilisation du français oral (Élève de 3 ^e année)	Jonathan démontre beaucoup de détermination et de persévérance dans son utilisation du français. Il fait l'effort de s'exprimer en français en classe, même s'il n'a pas toujours le mot juste ou la bonne tournure de phrase. Jonathan a constaté qu'avec le temps ses efforts étaient récompensés puisqu'il devenait plus à l'aise en français et que son rendement scolaire dans les autres matières s'améliorait du même coup.
Autonomie et sens de l'initiative (Élève de 5 ^e année)	Emma respecte les consignes et les marches à suivre sans qu'on ait besoin de les lui rappeler. Elle commence aussi à planifier dès le début d'une tâche pour pouvoir la terminer à l'heure. Elle montre beaucoup de curiosité et d'intérêt dans ce qu'elle apprend.
Sens de l'organisation (Élève de 12 ^e année)	Jean connaît et comprend bien les faits, idées et théories historiques. <i>Dans son travail de recherche sur les causes de la Deuxième Guerre mondiale, il a démontré de solides habiletés de planification et d'organisation de l'information,</i> une excellente maîtrise de son sujet ainsi qu'une analyse critique poussée.

Prochaines étapes pour s'améliorer

Rendement de l'élève lié à la satisfaction des attentes du curriculum

Comme l'illustrent les exemples présentés ci-après, les commentaires devraient proposer des stratégies précises pour aider l'élève à améliorer son rendement et fournir aux parents des suggestions qu'ils pourraient suivre pour aider leur enfant à la maison. Les commentaires proposés en exemples sont formulés en langage simple et sont personnalisés.

Matière/année	Commentaires sur les prochaines étapes pour s'améliorer
Musique, 8 ^e année	À l'école, Alexandre va continuer d'explorer une variété de formes de musique du passé et du présent. À la maison, pour l'aider à établir des liens entre la théorie et les techniques qu'il apprend et sa façon de jouer de la trompette, vous pourriez lui demander de parler de la musique qu'il entend dans des films, à la télévision ou à la radio et d'expliquer ses préférences.
Sciences, 10 ^e année	Dana doit vérifier périodiquement qu'elle comprend bien les faits et les concepts qui lui sont enseignés et prendre sans tarder des mesures pour régler ses problèmes de compréhension, par exemple en participant à mon groupe de travail durant la pause du midi et en utilisant des logiciels interactifs en classe. À la maison, vous pourriez inviter Dana à vous parler de ce qu'elle apprend en sciences et lui demander de vous dire ce qu'elle fait pour s'assurer qu'elle comprend bien la matière enseignée.
Sciences et technologie, 3 ^e année	Sébastien comprend comment les plantes sont importantes pour les humains; cependant, il doit être capable d'identifier des ressemblances et des différences entre diverses plantes. À la maison, vous pourriez lui demander de décrire et de comparer des plantes qu'il voit quotidiennement ou dans des livres.
Mathématiques, 5 ^e année	Pour améliorer ses habiletés de résolution de problèmes, Yasmine doit identifier clairement le problème, l'information qu'elle possède et la stratégie qu'elle va d'abord utiliser pour le résoudre. Yasmine peut pratiquer en classe et en participant au club de devoirs, avant et après l'école. À la maison, vous pourriez lui demander de vous montrer ces étapes quand elle doit résoudre des problèmes mathématiques en devoir.
Études canadiennes et mondiales, 12 ^e année	Jean doit améliorer ses habiletés en communication pour bien mettre en valeur ses idées et son argumentation. Il devrait accorder plus d'attention à la construction de ses phrases pour produire un texte où les idées s'enchaînent bien. Il devrait aussi revoir les règles portant sur les citations des sources dans des travaux de recherche. À la maison, vous pourriez lui demander de vous lire ses textes à haute voix pour lui permettre d'apprécier l'importance de la clarté et de la fluidité d'un texte afin de bien transmettre ses idées à un public cible.

Développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail

Sur le bulletin scolaire de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année, la section « Commentaires » doit être utilisée pour fournir une rétroaction à la fois sur la satisfaction des attentes et sur le développement des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail, ce qui explique que dans la troisième rangée ci-dessous intitulée « Autorégulation (Élève de 10^e année) » le commentaire est repris textuellement du tableau précédent. Cependant, la portion du commentaire se rapportant directement aux habiletés d'apprentissage et aux habitudes de travail est indiquée en caractères gras.

Habiletés d'apprentissage et habitudes de travail	Exemples de commentaires
Utilisation du français oral (Élève de 3 ^e année)	Jonathan doit chercher à s'exprimer avec les mots justes et à élargir son vocabulaire. Lorsque les mots lui manquent en français, il peut faire appel à moi et à ses camarades et il peut ajouter ces termes dans son dictionnaire personnel. À la maison, vous pourriez lui demander de vous montrer ce dictionnaire et de vous expliquer le sens de quelques termes.
Sens de l'organisation (Élève de 5 ^e année)	En classe, je demande à Emma d'utiliser son agenda pour inscrire ses objectifs d'apprentissage et mieux planifier son travail. À la maison, vous pourriez l'encourager à consulter son agenda pour voir ce qu'il y a à faire pour le lendemain et lui rappeler de terminer les travaux qu'elle a apportés à la maison.
Autorégulation (Élève de 10 ^e année)	<i>Dana doit vérifier périodiquement qu'elle comprend bien les faits et les concepts qui lui sont enseignés et prendre sans tarder des mesures pour régler ses problèmes de compréhension, par exemple en participant à mon groupe de travail durant la pause du midi et en utilisant des logiciels interactifs en classe.</i> À la maison, vous pourriez demander à Dana de vous parler de ce qu'elle apprend en sciences et lui demander de vous dire ce qu'elle fait pour s'assurer qu'elle comprend bien la matière enseignée.

Autres considérations

« Nous avons pris un engagement envers chaque élève. À cet effet, il nous faut [...] élaborer des stratégies qui aideront chaque élève à apprendre, quelles que soient ses circonstances personnelles. »

(Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2008, p.2)

Les enseignantes et enseignants doivent écrire des commentaires clairs, précis, pertinents et personnalisés dans tous les bulletins scolaires provinciaux. Cependant, dans le cas de certains élèves, la rédaction des commentaires doit tenir compte de certains éléments en particulier lorsqu'il s'agit d'élèves ayant des besoins particuliers, d'élèves inscrits à un programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou à un programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA), d'élèves dont le niveau de rendement est inférieur au niveau 1 et d'élèves sur lesquels on ne dispose pas suffisamment d'information pour pouvoir leur attribuer une note.

L'élève ayant des besoins particuliers

Le plan d'enseignement individualisé (PEI) de l'élève ayant des besoins particuliers décrit le programme de l'élève et précise s'il ou elle requiert des attentes modifiées, des attentes différentes ou des adaptations. Le PEI aide à rédiger des commentaires personnalisés, clairs, précis et pertinents sur le bulletin scolaire de l'élève ayant des besoins particuliers. De tels commentaires fournissent des renseignements essentiels à ses parents.

Attentes modifiées. Attentes d'une matière ou d'un cours – correspondant à l'âge de l'élève et à son année d'études – auxquelles des changements ont été apportés afin de répondre aux besoins d'apprentissage de l'élève.

Attentes différentes. Ces attentes différentes sont conçues pour aider les élèves à acquérir les connaissances et les habiletés qui ne sont pas représentées dans le curriculum de l'Ontario. Comme elles ne font pas partie d'une matière figurant dans les documents sur le curriculum provincial, ces autres attentes sont considérées comme d'autres programmes.

Adaptations. Les adaptations désignent des stratégies d'enseignement et d'évaluation individualisées ainsi qu'un soutien fourni par du personnel ou par un équipement personnalisé qui permettent à l'élève d'apprendre et de démontrer son apprentissage. Les adaptations ne modifient pas les attentes du curriculum provincial s'appliquant à l'année d'études.

Le tableau suivant montre comment l'approche des enseignantes et enseignants face à la rédaction des commentaires du bulletin scolaire provincial est influencée par l'existence d'attentes modifiées, d'attentes différentes ou d'adaptations requises par des élèves ayant des besoins particuliers.

Élèves ayant des besoins particuliers	1 ^{re} à 6 ^e année	7 ^e et 8 ^e année	9 ^e à 12 ^e année
PEI avec des attentes modifiées	<p>Cocher la case PEI appropriée et inscrire, dans la section « Points forts et prochaines étapes pour s'améliorer », l'énoncé suivant :</p> <p><i>« Cette cote est fondée sur les attentes énoncées dans le PEI, qui ne correspondent pas exactement aux attentes de la ___ année, soit une augmentation, soit une diminution du nombre et/ou complexité des attentes. »</i></p>	<p>Cocher la case PEI appropriée et inscrire, dans la section « Points forts et prochaines étapes pour s'améliorer », l'énoncé suivant <i>« Cette note en pourcentage est fondée sur les attentes énoncées dans le PEI, qui ne correspondent pas exactement aux attentes de la ___ année, soit une augmentation, soit une diminution du nombre et/ou complexité des attentes. »</i></p>	<p>Cocher la case PEI appropriée pour tous les cours visés par le programme. Si quelques attentes ou contenus d'apprentissage d'un cours ont été modifiés par rapport à ceux du curriculum et que l'élève étudie en vue d'obtenir un crédit pour le cours, il suffira de cocher la case PEI. Si les attentes et les contenus d'apprentissage ont été modifiés au point où la direction de l'école juge qu'un crédit ne pourra pas être accordé, on doit inscrire dans la section « Commentaires », l'énoncé suivant : <i>« Cette note en pourcentage est fondée sur les attentes énoncées dans le PEI, qui modifient considérablement les attentes du cours. »</i></p>
PEI avec des attentes différentes	<p>Cocher la case PEI. Quand une cote est inscrite (voir <i>Faire croître le succès</i>, page 75), ajouter à vos commentaires l'énoncé suivant : <i>« Cette cote est fondée sur des attentes différentes qui ne sont pas représentées dans le curriculum de l'Ontario. »</i></p>	<p>Cocher la case PEI. Quand une note en pourcentage est inscrite (voir <i>Faire croître le succès</i>, page 75), ajouter à vos commentaires l'énoncé suivant : <i>« Cette note en pourcentage est fondée sur des attentes différentes qui ne sont pas représentées dans le curriculum de l'Ontario. »</i></p>	<p>Cocher la case PEI. Quand une note en pourcentage est inscrite (voir <i>Faire croître le succès</i>, page 76), ajouter à vos commentaires l'énoncé suivant : <i>« Cette note en pourcentage est fondée sur des attentes différentes énoncées dans le PEI, qui ne sont pas représentées dans le curriculum de l'Ontario. »</i></p>
PEI avec des adaptations seulement	<p>Ne pas cocher la case PEI puisque la cote ou la note en pourcentage est fondée sur les attentes et les contenus d'apprentissage de l'année d'études.</p>		

Le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) et le programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA)

De la 1^{re} à la 8^e année, l'enseignante ou l'enseignant cochera la case ALF sur le bulletin de progrès scolaire ainsi que sur le bulletin scolaire, sous la rubrique « Français » si une ou un élève suit le programme-cadre d'ALF. On fondera l'évaluation sur les attentes du programme-cadre d'ALF et on inscrira, dans la section « Points forts et prochaines étapes pour s'améliorer », l'énoncé suivant : *Les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme de français de l'élève sont tirés du programme-cadre d'actualisation linguistique en français.*

À l'élémentaire, si l'élève est inscrit au PANA, l'enseignante ou l'enseignant cochera la case PANA sur le bulletin de progrès scolaire ainsi que sur le bulletin scolaire sous l'une ou l'autre des rubriques suivantes, ou toutes ces rubriques selon le cas : « Français », « Mathématiques », « Sciences et technologie », « Études sociales » (initiation à la société canadienne) et/ou « Histoire et géographie ». Pour chacune des matières qui le nécessitent, on fondera l'évaluation sur les attentes du programme-cadre du PANA, on cochera la case PANA et on inscrira, dans la section « Points forts et prochaines étapes pour s'améliorer », l'énoncé suivant : *Les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme de [préciser la matière] de l'élève sont tirés du programme d'appui aux nouveaux arrivants.*

On prendra soin de bien expliquer aux parents dont les enfants bénéficient de l'un ou l'autre de ces programmes, le bien-fondé de ceux-ci ainsi que la valeur ajoutée pour l'apprentissage de leurs enfants. Il sera utile de leur signaler que ces programmes sont mis en œuvre pour assurer une meilleure intégration des élèves à leur nouvel environnement scolaire, culturel ou linguistique et pour les appuyer dans leur cheminement identitaire et leur réussite scolaire.

« La famille est le noyau de base de l'identité de l'élève. Les parents, les grands-parents et tous les autres membres du noyau familial ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner l'enfant dans sa quête identitaire. En exposant leur enfant à la culture francophone et en saisissant toutes les occasions qui se présentent pour discuter avec lui de son cheminement culturel, de son rapport à la langue française et de ses choix culturels, ils participent véritablement à la réalisation du mandat de l'école. Ce dialogue constructif entre l'enfant et les membres de sa famille s'établit dès la petite enfance et se poursuit tout au long de la vie. »

(Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2009c, p. 14)

Le rendement inférieur au niveau 1

Tel qu'il est précisé dans la politique *Faire croître le succès*, « Pour les élèves de la 1^{re} à la 8^e année qui obtiennent la cote R sur le bulletin scolaire et pour les élèves de la 9^e à la 12^e année qui obtiennent une note inférieure à 50 pour 100, le personnel enseignant devrait décrire les stratégies précises de rattrapage prévues. » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010a, p. 77) Les commentaires devraient également préciser le type d'appui parental requis. Lorsque l'élève fait

face à une difficulté, l'enseignante ou l'enseignant devrait communiquer avec ses parents dès que possible afin de les consulter et de les impliquer dans le processus de soutien de l'élève.

L'insuffisance de preuves

« De la 1^{re} à la 10^e année, la cote I dans le registre de notes ou sur le bulletin scolaire, y compris le bulletin scolaire final, indique que l'enseignante ou l'enseignant ne dispose pas de données suffisantes pour déterminer la cote ou la note. Le personnel enseignant utilisera son jugement professionnel afin de déterminer si l'utilisation du « I » sur le bulletin scolaire est appropriée et dans le meilleur intérêt de l'élève. Par exemple, les enseignantes et enseignants pourraient décider d'utiliser la cote I pour indiquer que les preuves d'apprentissage d'un élève sont insuffisantes parce que l'élève s'est récemment inscrit à l'école ou encore parce qu'il y avait des circonstances extraordinaires hors du contrôle de l'élève telles que la maladie, qui ont influencé son assiduité ou sa capacité à fournir des preuves d'apprentissage suffisantes. » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010a, p. 52)

Quand l'enseignante ou l'enseignant n'a pas suffisamment de preuves d'apprentissage pour déterminer une cote ou une note mais a pu recueillir quelques preuves de ce que l'élève a appris, il ou elle inclut des commentaires sur le bulletin scolaire au sujet des points forts de l'élève ou des prochaines étapes pour s'améliorer. Les commentaires du bulletin scolaire devraient préciser la raison pour laquelle un « I » a été attribué.

L'importance de la planification avant de rédiger des commentaires du bulletin scolaire

Les commentaires de l'enseignante ou l'enseignant sur le bulletin scolaire prennent leur source dans la planification et l'évaluation. Afin d'écrire des commentaires clairs, précis, personnalisés et pertinents, l'enseignante ou l'enseignant doit planifier l'évaluation de l'élève avec soin, faire un suivi régulier du progrès de l'élève et lui donner une rétroaction, et passer en revue toutes les preuves d'apprentissage recueillies lors de l'évaluation du rendement de l'élève. Le personnel enseignant peut se référer au site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca pour consulter des ressources liées à la planification de l'évaluation.

Des études montrent que les élèves fournissent un meilleur rendement scolaire quand leurs parents participent activement à leur apprentissage. C'est pourquoi il est essentiel de bien informer l'élève et ses parents au sujet du progrès de l'élève.

(Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010a, p. 8)

Bibliographie

Davies, Anne. 2007. *L'évaluation en cours d'apprentissage*. Montréal, Chenelière Éducation.

Guskey, T. R. and Bailey, J. M. 2010. *Developing standards-based report cards*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2007a. *Comment et pourquoi évaluer – Document d'appui en évaluation, cycle préparatoire*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2007b. *Vers des points communs : le développement du caractère dans les écoles de l'Ontario, de la maternelle à la 12^e année*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2007c. *Cheminer en harmonie : guide de prévention et de résolution de conflits concernant les programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2008. *Appuyer chaque élève : Tonifier l'éducation en Ontario*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2009a. *Évaluer, différencier... réussir!* Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2009b. *Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive – Comment tirer parti de la diversité*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2009c. *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario – Cadre d'orientation et d'intervention*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2009d. Webémissions : *L'évaluation au service de l'apprentissage; Questionner pour améliorer l'apprentissage de l'élève; Fournir de la rétroaction pour améliorer l'apprentissage de l'élève* et *L'évaluation en tant qu'apprentissage : évaluation par les pairs et autoévaluation*. Toronto, le Ministère. Affichées au <http://mettoas92.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/evaluateVideo.html>.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2010a. *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2010b. *Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12)*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2010c. *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année, Actualisation linguistique en français*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2010d. *Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année, Actualisation linguistique en français*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2010e. *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année, Programme d'appui aux nouveaux arrivants*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2010f. *Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année, Programme d'appui aux nouveaux arrivants*. Toronto, le Ministère.

Western and Northern Canadian Protocol for Collaboration in Education. 2006. *Rethinking classroom assessment with purpose in mind*. Winnipeg, Manitoba, Citizenship and Youth. Affiché au <http://www.wncp.ca/>.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, les groupes et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.

